

- Plasturgie

Assembleur-monteur de menuiseries extérieures en plasturgie

CQP

NIVEAU DE QUALIFICATION

Niveau 3

DATE DE FIN D'ENREGISTREMENT

27/03/2026

N° DE FICHE

RNCP38784



Missions

L'assembleur-monteur de menuiseries extérieures fabrique et assemble des ouvrages de menuiseries extérieures (portes, fenêtres, clôtures) en matériaux plastiques (PVC et autres matériaux plastiques), manuellement ou à l'aide d'équipements selon les règles de sécurité. Les principales activités réalisées par l'assembleur-monteur de menuiseries extérieures consistent à préparer la production, avant de mettre en œuvre les techniques manuelles pour réaliser un ouvrage de menuiseries extérieure et contrôler sa conformité.

Activités

- Organisation du travail et de son poste
- Identification des caractéristiques de l'ouvrage
- Analyse de la qualité et de la conformité des produits
- Réalisation de l'œuvre
- Finition
- Préparation de la conduite

Métiers liés

- Assembleur monteur de menuiseries extérieures
- Menuisier PVC
- Menuisier Plastique
- Poseur de menuiseries extérieures

CERTIFICATEURS

Federation de la plasturgie et des composites|Polyvia
CPNEFP de la Plasturgie et des Composites

CONVENTION COLLECTIVE

292 Convention collective nationale de la plasturgie (transformation des matières plastiques)

PUBLIC(S)

- Salarié(e)s
- Demandeurs d'emploi
- Publics éligible au contrat de professionnalisation

ACCÈS

- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- Par expérience (VAE)

BC01 - Préparer et vérifier la conformité de la production

- Organiser son poste de travail, selon les attentes de l'entreprise et les besoins de la production, afin de maintenir l'état de propreté du poste de travail et des outils
- Mettre en œuvre les consignes et les règles Hygiène, Sécurité et Ergonomie, selon les règles en vigueur, afin d'éviter les risques d'accident
- Intégrer des actions d'amélioration continue, en fonction des bonnes pratiques environnementales et des différents indicateurs, afin d'optimiser les déchets, augmenter la productivité et diminuer les pertes
- Lire et exploiter un dossier de fabrication d'un ouvrage (plan ou schéma d'ensemble, nomenclature), en utilisant le vocabulaire technique associé afin d'identifier les caractéristiques techniques et les éléments d'un ouvrage de menuiseries extérieures (fenêtres, portes...)
- Établir le lien entre l'opération de fabrication réalisée et l'utilisation de l'ouvrage en prenant en considération les contraintes liées à la pose afin d'identifier les techniques de fabrication, d'assemblage et de pose des ouvrages à mettre en œuvre
- Contrôler certaines caractéristiques des produits en prélevant des échantillons de produits selon des instructions afin d'identifier les écarts au regard des zones d'acceptabilité
- Analyser les anomalies ou dérives et leurs causes en fonction de normes et de consignes établies afin de prendre les mesures adaptées;

BC02 - Mettre en œuvre les techniques manuelles pour réaliser un ouvrage de menuiserie extérieure

- Régler les postes de coupe et d'usinage approprié (scie, perceuse, ponceuse...) en respectant les règles de sécurité, afin de réaliser les opérations selon les règles de l'art
- Mettre en œuvre les techniques d'assemblage (soudage, collage, vissage, etc.), en respectant les consignes de fabrication, afin de réaliser les différentes parties de l'ouvrage
- Mettre en œuvre les techniques de finition et de

traitement, en utilisant les outils appropriés, afin de donner un aspect fini à l'ouvrage

- Installer les organes de mobilité, accessoires, fermetures et éléments de finition de l'ouvrage, en contrôlant la qualité de la pose, afin d'obtenir l'ouvrage attendu
- Poser les éléments de remplissage (vitres, etc.), en les manipulant avec soin, afin d'assurer l'étanchéité de l'ouvrage
- Régler le fonctionnement de l'ouvrage, en vérifiant son parfait achèvement, afin de s'assurer de sa conformité

BC03 - Conduire le(s) équipement(s) de fabrication pour réaliser un ouvrage de menuiserie extérieure

- Identifier les principaux organes et sous-ensembles de l'équipement de production conduit, en identifiant les points critiques, afin de pouvoir réaliser les réglages appropriés
- Réaliser des réglages de l'équipement de production, en respectant les consignes, afin d'obtenir des ouvrages conformes
- Réaliser les opérations de démarrage et d'arrêt d'un équipement de coupe, d'usinage, d'assemblage et de montage, en respectant les consignes, afin de lancer la production
- Surveiller le bon fonctionnement de l'équipement conduit, en s'assurant du bon déroulement du procédé de fabrication afin de pouvoir évaluer le degré de gravité d'un dysfonctionnement
- Identifier la nature du dysfonctionnement en cas de dérive, en transmettant les informations appropriées à la hiérarchie et aux différents services, afin d'appliquer les mesures prédéfinies (ajustement de paramètres, arrêt de l'équipement, alerte, mesures de sauvegarde, procédures d'urgence, etc.)
- Préparer et réaliser des opérations d'entretien de premier niveau (contrôles, nettoyage...) des équipements, en réalisant les vérifications et contrôles nécessaires, afin de s'assurer de leur bon fonctionnement

Modalités d'évaluation

L'évaluation peut se dérouler sous forme :

- d'une observation sur poste dans un premier temps
- d'un entretien dans un second temps

La certification professionnelle peut être obtenue par capitalisation des blocs de compétences. Tous les blocs de compétences doivent être validés pour obtenir la certification.

Certains blocs de compétences peuvent être obtenus grâce à des correspondances établies avec d'autres certifications actives au RNCP ou au RS.

En cas de validation partielle, le bloc est acquis à vie, et le candidat peut se représenter afin de valider le CQP.

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation

<https://certifpro.francecompetences.fr/api/fiches/refActivity/25537/511920>